

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

///) E C R E T N° 69 - 17 /PR-SGG

du 27 Janvier 1969

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 17 juillet 1968, approuvée par le référendum du 28 juillet 1968 ;
- VU le Décret n° 230/PR du 31 juillet 1968, portant formation du Gouvernement ;
- VU la lettre n° 140/MTP/CAB du 23 janvier 1969 ;

D E C R E T E :

Article 1er - Pour compter du 24 janvier 1969, Mr Stanislas Yédomon KPOGNON, Ministre de l'Economie et des Finances, est chargé de l'intérim du Ministre des Travaux Publics, Transports, Postes et Télécommunications, pendant l'absence de Mr Emile PARAISSO.

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 27 Janvier 1969

Pour le Président de la République,
Chef du Gouvernement absent, le
Ministre de l'Economie et des Finances,
chargé de l'intérim,



AMPLIATIONS :

PR 4 - SGG 4 - Ministères 9 -
MEF 2 - CES 5 - SGPR 1 - IAA 1 -
Gde Chanc. 1 - SGM 10 - DCCT 1 -
DGAJL 2 - DEP 2 - DN 1 - CS 6 -
Délég. Stat. 2 - JORD 1.-

Stanislas Yédomon KPOGNON